

INTERPELLATION URGENTE

du groupe UDC, par les députés Jean-Luc Addor et Eric Jacquod, concernant: la formation des étudiants islamiques sous contrôle? (12.06.2012) 2.233

Critères d'urgence

Actualité de l'événement: l'information est connue depuis très peu de temps.

Imprévisibilité: on ne voit pas comment l'on aurait pu prévoir la mise sur pied d'une telle formation par les milieux islamiques ni, surtout, l'intervention de plusieurs imams venus d'ailleurs (on ne sait pas d'où d'ailleurs).

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate: si aucun contrôle n'a été fait, c'est le dernier moment pour corriger le tir et prendre toutes mesures commandées par les résultats des contrôles que l'on est en droit d'attendre.

Il semblerait que l'un des centres islamiques de Sion organise, samedi prochain 16 juin 2012, un cours de formation pour étudiants avec l'intervention de plusieurs imams venus d'ailleurs.

Conclusion:

1. Cette information est-elle exacte et si oui, l'Etat du Valais en a-t-il connaissance?
2. Des mesures ont-elles été prises pour identifier les imams et autres intervenants prévus et pour s'assurer, en particulier au vu de leur parcours, voire de leurs antécédents, qu'ils ne viennent pas chez nous pour prêcher la haine?

Sion, le 12 juin 2012
(09h00)

Groupe UDC, par
Jean-Luc Addor, député
Eric Jacquod, député